



**FONDS AGIR ENSEMBLE 2017-2018
Revitalisation urbaine intégrée RUI Mercier-Est**

Formulaire de présentation des projets sur la priorité «Favoriser l'accès physique et économique à une alimentation saine »

- ✓ 20 000 \$ sont disponibles en tout dans le cadre de cet appel de projets.
- ✓ Le projet doit être réalisé dans la zone de revitalisation du quartier Mercier-Est (au sud de la rue Hochelaga, entre l'autoroute 25 et la rue Georges V).
- ✓ Le projet doit s'inscrire en complémentarité avec ce qui se fait déjà dans le milieu. À pointage égale les organismes locaux seront privilégiés.
- ✓ Les projets collectifs seront favorisés.
- ✓ Les biens et matériels achetés dans le cadre du projet pourraient être remis à la disposition du collectif (selon le type d'achat).
- ✓ Les activités reliées aux projets devront être terminées avant le 31 décembre 2018. Un rapport final devra être envoyé au maximum 30 jours suivant la fin du projet.
- ✓ Un groupe de citoyens peut présenter un projet s'il est soutenu par une organisation à but non lucratif (OBNL) qui agira à titre de fiduciaire.
- ✓ Privilégiez des réponses claires, concises et respectez autant que possible le nombre de mots indiqué.
- ✓ Le comité avisier du CDSU sera responsable de l'analyse et de la sélection du ou des projets.
- ✓ **Les cinq (5) critères d'évaluation sont les suivants :**
 - Dimension structurante du projet (30%)
 - Cohérence avec les l'objectif «Favoriser l'accès physique et économique à une alimentation saine » du Plan stratégique RUI 2014 (20%)
 - Qualité et cohérence des informations budgétaires (20%)
 - Implication du milieu dans le projet (15%)
 - Retombées prévues (précision, réalisme) (15%)

Les demandes doivent être acheminées, par courriel, au plus tard **le dimanche 29 octobre 2017**.

L'adresse : jpelchat@solidaritemercierest.org

Pour davantage de renseignements, communiquer avec :

Jessie Pelchat

Téléphone : 514-356-1917

Courriel : jpelchat@solidaritemercierest.org

1- Renseignements généraux sur l'organisme

<p>1.1- Le nom de l'organisme ou du groupe: Le Mûrier inc</p> <p>-----</p> <p><i>Le nom de l'organisme fiduciaire, le cas échéant :</i></p>
<p>1.2- L'adresse de l'organisme : 2615 Boul. PIE-IX, Montréal, Québec H1V 2E8</p>
<p>1.3- Le nom de la personne à contacter : Alex Chayer</p>
<p>1.4- Le numéro de téléphone : 514-254-6110 poste 221</p>
<p>1.5- L'adresse courriel : achayer@lemurier.org</p>

2- Description de l'organisme

- 2.1- Décrivez brièvement le mandat et la mission de votre organisme ou groupe. Quelles sont vos principales activités dans Mercier-Est ?

Le Mûrier est un organisme communautaire offrant des services d'aide et d'entraide pour les personnes vivant avec des troubles de santé mentale. Le Mûrier offre ses services dans région est de Montréal. L'ensemble de ses services comprend 100 places résidentielles réparties dans 6 points de service, une cuisine de production pour un offre alimentaire à faible coût, un service de fiducie, des services de gestion en partenariat avec des organisations ayant besoin de soutien et le programme Cuisinons Ensemble. Actuellement, le Mûrier offre les services du programme Cuisinons Ensemble dans le secteur de Mercier-Est.

3- Le projet

- 3.1- Nom du projet :

Cuisinons Ensemble

- 3.2- Description du projet : (300 mots maximum)

Le projet Cuisinons Ensemble est une intervention visant à faire le pont entre la personne avec un trouble de santé mentale et la collectivité. Ce projet inclut des objectifs tels que l'acquisition de connaissance, la stimulation de l'entraide, la mixité sociale. Ce projet comprend deux axes d'action. L'axe d'action individuel qui consiste, dans un premier temps, à identifier avec l'aide de professionnel des personnes vivant avec un trouble de santé mentale et une problématique d'insécurité alimentaire. Puis dans un second temps d'offrir un apprentissage individuel au domicile de la personne pendant 8 semaines.

L'axe d'action collective, qui fait l'objet de cette demande de subvention, consiste à la mise en place d'un club itinérant offert dans différents organismes communautaires partenaires. Ce club vise à permettre une activité d'apprentissage en groupe, favoriser la socialisation et la création d'un lien d'appartenance et d'entraide entre participants. Ce club itinérant se réalise dans des organismes offrant des services d'aide alimentaire ou autre à la population. Ce club vise la création de groupe avec des participants à provenance multiple permettant la mixité sociale. Ce club est formé de bénévoles, de citoyens, d'utilisateurs de service de l'organisation partenaire et de personne ayant suivi des ateliers. Ce club aborde des thèmes variés et inclut des présentations de professionnels de la santé en alimentation.

DÉFINITION DE LA MIXITÉ SOCIALE : Dans ce projet la mixité sociale fait référence à la participation de personne ayant différent cheminement de vie et difficulté. La clientèle référée par les partenaires du projet peut avoir un trouble de santé mentale, vivre une situation d'isolement, avoir un désir de participation bénévole ou encore être un jeune en démarche de réalisation d'un nouveau projet de vie. L'idée de la mixité sociale est de briser l'approche clientéliste d'une intervention et favoriser une entraide basée sur une passion, ou une expérience commune. En ce sens, dans ce projet, la sélection de la clientèle est basée sur la référence des partenaires du projet. Généralement, Le Mûrier ne donnera pas à sa clientèle actuelle un accès à ce programme, sauf si la personne habite dans le quartier Mercier-Est.

La partie du projet Cuisinons Ensemble que nous désirons financer par cette demande, consiste à la réalisation de groupe d'apprentissage au sein d'organisme de Mercier-Est prioritairement pour des jeunes adultes du quartier. Les organismes ciblés sont le PITREM, LE CENTRE DE JOUR DE LA MAISON L'ÉCHELON et LA MAISON DE LA FAMILLE DE MERCIER-EST. Nous visons à développer 1 atelier de club par semaine d'une durée de 6 heures offert pendant 10 semaines pour un total de 4 ateliers sur 1 an. (Selon le besoin l'atelier pourrait être décomposé en 2 ateliers de 3 heures.)

- 3.3- Où le projet aura-t-il lieu ? (50 mots)

Le projet se déroulera dans des locaux établis en partenariat avec des organismes installés dans Mercier-Est. Nous avons entenu des accords de partenariats avec les trois partenaires suivant le PITREM, LE CENTRE DE JOUR L'ÉCHELON ET LA MAISON DE LA FAMILLE DE MERCIER-EST. Nous joignons la lettre de soutien de la Maison l'Échelon. Si nécessaire pour votre évaluation, les autres partenaires ont indiqué leur accord à nous fournir une lettre de soutien. Pour le PITREM, puisque l'organisme n'a pas de local pour réaliser l'activité, nous avons une entente d'utilisation de local avec les deux autres partenaires du projet.

- 3.4- En quoi votre projet s'inscrit-il dans l'objectif «Favoriser l'accès physique et économique à une alimentation saine » du Plan stratégique RUI 2014 ? (200 mots maximum).

L'apprentissage de connaissance alimentaire et l'expérimentation sur l'utilisation de nouveau produit alimentaire font partie des stratégies de base pour l'implantation d'une saine alimentation dans une collectivité. L'apprentissage par groupe afin de favoriser le sentiment d'appartenance à sa communauté est aussi selon nous un élément stratégique pour l'accès à une saine alimentation. L'entraide dans la recherche de fournisseurs alimentaires et les échanges de trucs alimentaires en sont des exemples.

Finalement, la notion de partenariat permet une multiplication des contacts entre des organismes de la collectivité et les personnes. Augmenter le réseau de contact et de possibilité d'entraide chez des membres de la collectivité est une méthode pour augmenter la résilience de cette collectivité pour améliorer les conditions de vie des personnes.

4- Projet « structurant » et retombé

- 4.1- Expliquez en quoi votre projet sera « structurant » pour la zone de revitalisation urbaine intégrée ? Pour vous orienter, vous pouvez vous référer à la définition de « projet structurant » jointe en annexe (300 mots maximum)

Notre projet est structurant à plusieurs niveaux

1. Nous utiliserons l'expertise d'organisme implanté dans la zone de revitalisation pour identifier les futurs participants des organisations formées d'intervenant connaissant la

réalité de la zone de revitalisation urbaine intégrée.

2. Notre approche d'apprentissage en groupe permet d'améliorer le réseau d'entraide des participants.
3. Ce projet se greffe au projet Cuisinons Ensemble, auquel les participants pourront s'intégrer pour continuer leur participation à plus long terme.
4. Ce projet amène un investissement provenant de l'organisme promoteur.
5. Le programme Cuisinons Ensemble a des partenariats avec différents professionnels bénévoles qui pourront être un apport dans ce projet.

- 4.2- Expliquez quelles seront les retombées sociales, économiques et/ou environnementales de votre projet?

Les retombées sociales, économiques et/ou environnementales sont

ÉCONOMIQUES

- 1- Le projet est basé sur un financement à 50% provenant du fonds agir ensemble et à 50% des donateurs privés du Mûrier. Ce qui permet un investissement externe d'environ 10 000\$ dans le secteur Mercier-Est.

SOCIALES

- 2- Le projet desservira, selon nos estimations, 40 participants.
- 3- Le projet permettra de connaître des services du Quartier et le programme Cuisinons Ensemble.
- 4- Le projet favorisera le partenariat entre un organisme dédié aux personnes vivant des troubles de santé mentale et des organismes de la collectivité, approche de mixité sociale qui répond aux meilleures pratiques pour le soutien des personnes en situation de vulnérabilité.

5- Implication du milieu dans le projet, partenaires et échéanciers

- 5.1- Votre projet implique-t-il la participation de partenaires ? Si oui, utilisez le tableau suivant pour préciser lesquels et les rôles qu'ils joueront. Si les partenaires locaux sont présents, veuillez spécifier leur implication.

Nom du partenaire	Rôle	Présence d'entente (oui ou non)
1.Maison L'échelon	Prêt d'un local, référence de participants jeunes adultes. Échange de savoir-faire.	Oui

2.Le PITREM	Référence de participants, échanges de savoir-faire pour l'entraide chez les jeunes.	Oui, verbal.
3. Maison de la Famille Mercier-Est	Prêt d'un local, référence de participants jeunes adultes. Échange de savoir-faire.	Oui, verbal

- 5.2- Compte tenu des échéanciers présentés dans les conditions d'admissibilité, présentez un calendrier prévisionnel de vos activités ou étapes du projet :

Activités ou étapes	Échéancier
1. Période de mise en place d'une durée de 10 semaines à valeur de 2 jours semaine. Incluant, la mise en place des partenariats, la mise en place des méthodes de références, la planification des ateliers (thèmes, échéancier, objectifs d'apprentissage). La recherche de partenariat avec des fournisseurs locaux (dons, rabais...).	10 semaines : 8 janvier 2018 au 12 mars 2018
2. Première séance d'atelier. (un atelier par jour sur 2 jours) pendant 10 semaines	10 semaines : 19 mars 2018 au 21 mai 2018
3. Seconde séance d'atelier. (un atelier par jour sur 2 jours) pendant 10 semaines	10 semaines : 28 mai 2018 au 30 juillet 2018
4. Troisième séance d'atelier. (un atelier par jour sur 2 jours) pendant 10 semaines	10 semaines : 3 septembre 2018 au 5 novembre 2018
5. Quatrième séance d'atelier. (un atelier par jour sur 2 jours) pendant 10 semaines	10 semaines : 12 novembre 2018 au 28 novembre 2018

6- Budget

- 6.1- Montant total demandé au Fonds Agir ensemble : 10 000 \$
- 6.2- Dépenses liées au projet : sous forme de tableau, énumérer toutes les dépenses que vous prévoyez encourir. Spécifiez, s'il y a lieu, les dépenses qui ne seront pas financées par la subvention du Fonds Agir ensemble

Dépenses détaillées (ex : ressources humaines, ressources matérielles, frais d'activités, etc.)	Montant	Source de financement	
		RUI	Mûrier
		✓	✓
Ressource humaine (14 heures semaine X 50 semaines)	16 709.60	✓	✓
Matériel de production et didactique (aliments, équipements particuliers)	2500		✓
Déplacement (0.52\$/km)	500		✓
Impression (affiches, dépliants informatifs ...)	200		✓
Fourniture de bureau (impression ...)	200		✓
Reconnaissance de bénévole	100		✓
Télécommunications	100		✓
Total	20 309.60	10 000	10 309.60

Annexe : Éléments définissant un projet structurant pour la communauté

- Un projet qui améliore la qualité de vie et qui renforce le tissu social de la communauté;
- Un projet susceptible de laisser des traces à moyens et longs termes;
- Un projet qui permet d'avoir effet levier.

Tiré et modifié de : Centre St-Pierre, le jeu de la concertation locale et régionale.